



COWANSVILLE

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NUMÉRO 1757-02-2018

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 4 septembre 2018, le *Règlement numéro 1757-02-2018 modifiant le règlement 1757 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Cowansville*

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation au bureau de la soussignée situé au 220, place Municipale à Cowansville, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Cowansville, ce 12 septembre 2018.

La greffière,  
M<sup>e</sup> Stéphanie Déraspe, OMA